|  |
| --- |
| 800 Second Avenue, 5th Floor  NEW YORK, NY 10017  TEL : (646) 649-5061  FAX : (646) 781-9974  **Mission Permanente**  **De la République de CÔte d’Ivoire**  Auprès des Nations Unies |

**DÉBAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ, LE SECRÉTARIAT ET LES PAYS CONTRIBUTEURS DE TROUPES ET DE POLICE**

**∞∞∞∞∞∞∞∞∞**

**DÉCLARATION AU NOM DES A3**

**DE**

**SON EXCELLENCE MONSIEUR LÉON KACOU ADOM**

**AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT**

**de la RÉPUBLIQUE DE CÔte d’Ivoire**

**auprès des Nations Unies**

*New York, le 10 juillet 2019*

*A vérifier au prononcé*

**Monsieur le Président,**

Au nom de l'Afrique du Sud, de la Guinée-Equatoriale et de la Côte d'Ivoire, ci-après dénommées les A3, je voudrais remercier la République du Pérou d'avoir organisé ce débat sur le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les Pays contributeurs de Troupes et de Police.

Je voudrais également remercier en leur nom, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre LACROIX, le Commandant de la force de la MINUSMA, le Lieutenant-général Dennis GYLLENSPORRE, et Mme. Alexandra NOVOSSELOFF, qui représente le Centre BRIAN URQUHART sur les Opérations de la Paix de l'Institut International de la Paix.

**Mr. President,**

United Nations peacekeeping operations are one of the most recognizable symbols of global solidarity in pursuit of the promotion and maintenance of international peace and security. TCCs and PCCs play a vital role in contributing the services of women and men who are dedicated to serving in dangerous environments to provide security to some of the world’s most vulnerable.

Our discussion today allows us to reflect on the coordination, collaboration and cooperation of those responsible to mandate, plan, manage and implement UN peacekeeping operations.

Promoting effective triangular cooperation between the Security Council (as the body mandating peace missions), the Secretariat (as the body responsible for planning and managing these missions) and importantly the TCCs and PCCs (as the countries implementing these mandates), remains one of the priorities for UN peacekeeping operations.

The General Assembly’s Special Committee for Peacekeeping Operations (C34) and the Security Council have been seized with this issue for several years as evidenced by numerous decisions and/or recommendations that have been made in pursuit of efficient cooperation.

Chief amongst those, include Security Council Resolution 1353 (2001), reports of the substantive sessions of the C34, which have a dedicated session on triangular cooperation, the Report of the High-Level Independent Panel on United Nations Peace Operations and, recently, the Declaration of Shared Commitments on Action for Peacekeeping.

**Monsieur le Président,**

L’Agenda 2030 des Nations Unies et les objectifs de développement durable préconisent également l’élaboration de politiques de coopération triangulaire, où il est reconnu que les défis mondiaux doivent être traités au moyen d’une approche régionale et globale, reposant sur les notions de partenariat effectif, d’entrepreneuriat commun et d’exécution collective.

Toutefois, en dépit de ces évolutions positives, il reste encore des défis à relever en vue de rendre la coopération triangulaire optimale et efficace.

Ces dernières années, l’intérêt pour le renforcement de la coopération triangulaire s’est accru, compte tenu de la nature complexe des conflits et des défis auxquels se heurtent les soldats de la paix, notamment les armes non conventionnelles, les attaques asymétriques, la transnationalisation et la Transrégionalisation des conflits.

Comme mentionné par nos Briefers, en particulier le Commandant de la MINUSMA, la situation au Mali et au Sahel est symptomatique de la complexité des opérations de maintien de la paix de nos jours.

Cette nouvelle dynamique de conflit expose de plus en plus les soldats de la paix, à des attaques, les obligeant à renforcer des aspects tels que le commandement et le contrôle, l'utilisation d'armes, l'acquisition d'équipements appropriés, l'amélioration des capacités et de la formation, la sécurité des forces de maintien de la paix et la génération de forces stratégiques.

La nature des mandats que nous adoptons revêt donc une importance capitale pour tous les acteurs du maintien de la paix.

À cet égard, il convient de reconnaitre l’importance des consultations et de la pleine implication des pays fournisseurs de contingents ainsi que des comités de coordination de la paix pendant la durée des opérations de maintien de la paix, y compris lors de l’élaboration des mandats des missions de maintien de la paix.

La participation significative des pays fournisseurs de contingents garantira la primauté des points de vue des personnes qui servent sur le terrain dans la prise de décisions concernant les opérations de maintien de la paix.

**Mr. President,**

Subsequent to the above, the A3 proposes the following in response to the questions posed in the concept note:

1. Resolution 1353 remains relevant and all the decisions that were taken therein should be implemented accordingly;
2. The measures outlined on enhancing triangular cooperation in the 2018 Report of the Special Committee on Peacekeeping Operations’ substantive session should be considered favorably;
3. Triangular cooperation requires working procedures and decision-making processes that are transparent, predictable and inclusive. This will enhance trust between the Secretariat, Security Council and TCCs and PCCs in terms of improved mandate implementation and contributing to more efficient and effective functioning of peacekeeping missions in the realization of our respective goals;
4. More substantive and regular triangular meetings between the three role-players are imperative. In this regard, the existing TCCs and PCCs meetings should be made more meaningful to allow all three stakeholders an opportunity to contribute towards the effectiveness of peacekeeping missions. The views of the TCCs and PCCs should thus be respected and taken into account; and
5. The Working Group on Peacekeeping Operations could also play a monitoring and evaluation role in following-up on the commitments made by the Security Council regarding triangular cooperation in its previous resolutions on peacekeeping operations.

**Monsieur le Président**,

Nous manquerions à notre devoir de ne pas souligner l’importance du partenariat et de la coopération politique et opérationnelle avec les organisations régionales et sous-régionales, en particulier l’Union africaine, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Ces partenariats peuvent contribuer à renforcer la coopération triangulaire dans des situations qui méritent différents niveaux de coordination.

Permettez-moi donc au nom des A3, d'insister sur la nécessité d'accroître la prévisibilité, la durabilité et la flexibilité du financement des opérations de soutien de la paix menées par l'Union africaine, et autorisées par le Conseil de sécurité grâce aux contributions mises en recouvrement des États membres de l'ONU, et au cas par cas.

Par ailleurs, une coopération triangulaire efficace peut aider l’Afrique à atteindre certains de ses objectifs les plus importants, tels qu’énoncés dans la Feuille de Route principale de l’Union Africaine pour faire taire les armes à feu, qui vise à faire de l’Afrique, un continent pacifique et stable, exempt de conflits, et qui assurera une croissance inclusive et un développement durable.

En conclusion, **Monsieur le Président**, les A3 appuient pleinement les efforts constants du Secrétaire général pour améliorer l’efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en parfaite synergie avec l’ensemble des États Membres.

**Je vous remercie.**